

JUSTICE FISCALE

La fiscalité environnementale a été l'étincelle du mouvement des Gilets Jaunes. Mais plus que la hausse du carburant, c'est toute la politique fiscale menée depuis des années par les gouvernements successifs, qui est critiquée. Dans le contexte actuel, EELV considère que la fiscalité doit avoir pour finalité deux ambitions majeures :

- 1) Réduire les inégalités sociales et la pauvreté**
- 2) Encourager et accompagner la transition écologique de notre société**

UNE FISCALITE PLUS JUSTE AU SERVICE DE TOUS.

Les écologistes considèrent que l'impôt doit être une contribution citoyenne au service du bien public, du progrès social et de la mutation écologique et solidaire de notre société. Il doit être justement réparti, dans la transparence, selon les capacités de chacun.

- 1) Dans l'immédiat les écologistes demandent la suppression des avantages fiscaux accordés sans aucune contrepartie aux contribuables les plus riches : rétablissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), retour à l'égalité de l'impôt progressif sur les revenus du travail et du capital, création d'une nouvelle tranche d'imposition sur les revenus les plus élevés.
- 2) Les écologistes demandent l'individualisation de l'impôt sur le revenu, la suppression du foyer fiscal et du quotient familial.
- 3) La politique familiale doit être déconnectée de l'impôt. Les écologistes demandent le versement des allocations familiales dès le premier enfant au niveau actuel du 3ème sans conditions de ressources.
- 4) Les entreprises, qui ont bénéficié d'une réduction importante des charges sociales sur les salaires, doivent être mise à contribution : taux progressif de l'impôt sur les sociétés, taxation des grandes entreprises du numérique, retour à 1% de la cotisation à Action logement.
- 5) La lutte contre l'évasion et la délocalisation fiscale doit être renforcée à l'échelle européenne.

UNE FISCALITE ECOLOGISTE AU SERVICE DE LA MUTATION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

Pour être acceptée, la fiscalité écologiste ne doit pas aggraver les inégalités sociales et diminuer le pouvoir d'achat des plus modestes. Elle doit être compensée pour les ménages modestes et être affectée intégralement au financement de la transition.

6) L'augmentation progressive de la Contribution Climat Energie (CCE) doit être ajustée à l'évolution des prix du pétrole. Les écologistes demandent l'affectation intégrale de la CCE (9.1 milliards € en 2018) au financement de la mutation écologique et solidaire :

- La moitié doit être affectée aux investissements d'avenir : Plans climat, ferroviaire, transport collectif, rénovation thermique des bâtiments, économie circulaire, mutation écologique de l'agriculture etc.
- L'autre moitié doit financer le chèque énergie pour compenser la perte de pouvoir d'achat des ménages sur critères de ressources et pour certaines professions utiles pour les territoires.

7) Le transport routier sur longues distances et le transport aérien doivent être mis à contribution dans le cadre de l'Union européenne à travers la création d'une taxe sur le kérosène.